



## Hausse exceptionnelle taxes foncières

Par **rug\_old**, le **06/11/2007** à **09:14**

Concernent les taxes foncières 2007, pour un immeuble situé au centre ville, j'ai eu une augmentation de 58 % par rapport à l'année 2006. J'ai fait intervenir la limite de 0.8 % pour 2007 (frein à la hausse en 2007). Il m'a été répondu qu'il s'agit d'une nouvelle indexation fiscale et non pas d'une simple hausse des taux d'imposition de la fiscalité directe locale. Est ce exact ?

Merci beaucoup de votre réponse.

Par **papa tango charly\_old**, le **07/11/2007** à **19:32**

une augmentation de cette importance ne peut résulter que:

- soit d'une erreur ( humanum est)
- soit d'une modification de consistance: travaux, agrandissement, réévaluation suite à déclaration H1 au cadastre...